



HAL
open science

Entre aménagement et Gestion Intégrée des Zones Côtières ; quelles perspectives pour les littoraux de l'Afrique subsaharienne ?

Michel Desse

► **To cite this version:**

Michel Desse. Entre aménagement et Gestion Intégrée des Zones Côtières ; quelles perspectives pour les littoraux de l'Afrique subsaharienne ?. Université de Cocody, IGT. Perspectives de la géographie en Afrique subsaharienne, Harmattan, pp.497-506, 2010, 978-2-296-12754-8. hal-01172213

HAL Id: hal-01172213

<https://hal.science/hal-01172213>

Submitted on 7 Jul 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Entre aménagement et Gestion Intégrée des Zones Côtières ;
quelles perspectives pour les littoraux de l'Afrique
subsaharienne ?

Between regional development and Integrated Coastal Zone
Management. What future is there for the coastlines of Sub-
Saharan Africa?

Mots clés : Gestion intégrée, littoral, aménagement, Afrique subsaharienne

Key Words: integrated coastal zone management, coastal zone, Sub-Saharan
Africa.

Michel Desse
Professeur des Universités
Université de Poitiers
Icotem

Tel : 05 49 51 41 75
Michel.desse@univ-poitiers.fr

Résumé :

Le mouvement de littoralisation qui touche une grande partie des littoraux de l'Afrique subsaharienne, s'accompagne d'un formidable accroissement des pôles urbains et des populations littorales et aussi d'une diversité d'activités plus ou moins liées aux économies maritimes. Les conflits d'usage, environnementaux ou sociétaux se multiplient d'autant que la remontée du niveau de la mer menace les activités et les populations. Dans le contexte de l'Afrique subsaharienne, la Gestion Intégrée des Zones Côtières qui nécessite une démarche participative semble mieux adaptés aux espaces qui connaissent des pressions anthropiques réduites alors que dans les situations extrêmes, les Etats devront par contre mener des politiques d'aménagement des quartiers spontanés comme des zones industrielles polluantes.

Summary:

The ever expanding settlement of a large part of the Sub-Saharan coastlines is linked to the tremendous development of urban centers and of smaller local communities which depend on a variety of economic activities more or less associated with maritime life and trade. This has in turn given rise to an ever increasing number of conflicts over land use motivated by environmental or cultural interests at a time when mounting sea levels threaten the ways of life of the populations concerned. In the special context of Sub-Saharan Africa, Integrated Coastal Zone Management techniques, which associate all the parties concerned, seem better suited to areas in which anthropic pressure is limited while, in extreme situations, governments will have to handle the development of sprouting neighborhoods and to control hazardous industrial zones.

Depuis le début du XXème siècle, le mouvement de littoralisation des hommes et des activités induit une forte augmentation des pressions anthropiques sur les milieux et la multiplication des conflits d'usage. C'est dans ce contexte que le terme de « gestion des zones côtières » est employé dans les années 1970. Durant la décennie suivante, le terme « intégré » apparaît, puisqu'il est devenu clair que la gestion doit prendre en compte les questions d'ordres économiques, socioculturelles, écologiques ou environnementales.

Le terme de Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) est inscrit à l'Agenda 21 du Sommet de la Terre de Rio en 1992. Depuis, le nombre de pays faisant référence au concept ne cesse de grandir, puisque dix ans plus tard, on dénombrait 700 projets dont les plus nombreux se trouvent en Europe et dans les Amériques. De nombreux périmètres de GIZC existent en Afrique mais restent encore trop souvent cantonnés aux parcs et réserves littorales. Dix-huit ans plus tard, malgré de nombreux efforts et l'amélioration des collectes de données, la dégradation des milieux littoraux se poursuit, à un rythme alarmant. Le modèle de GIZC demeure donc un mode de gouvernance difficile à établir du fait des résistances locales mais aussi à cause des mobilités qui animent les littoraux, rendant nécessaires une veille et une adaptation permanente.

1 Un contexte de littoralisation très diversifié

Le mouvement de littoralisation se manifeste par un accroissement des populations le long de certains rivages, de fortes mobilités, une concentration des activités, notamment liées au commerce portuaire. Par conséquent, cette littoralisation génère des conflits d'usage nombreux, variés qui entraînent des dynamiques environnementales, paysagères, sociales, régressives. De Dakar à Douala les régions côtières connaissent des densités de population comprises entre 50 et 100 habitants par kilomètre carré. Ces densités s'accroissent dans les villes et peuvent atteindre plusieurs milliers d'habitants dans certains quartiers, souvent pauvres.

Cette littoralisation du peuplement s'appuie sur un réseau urbain souvent issu de l'implantation des comptoirs et des villes coloniales : Dakar, Conakry, Freetown, Monrovia, Abidjan, Accra, Lomé, Cotonou, Lagos, Douala, Libreville... A ces villes qui dominent les hiérarchies urbaines, se rajoutent les villes intermédiaires et petites, toujours plus nombreuses. Grandes et petites villes connaissent depuis les indépendances, de vigoureuses croissances. Abidjan est ainsi passée de 125 000 habitants en 1955 à près de 5 millions d'habitants en 2010 ; à une autre échelle, Grand-Bassam est passée de 15 000 à 70 000 habitants durant la même période. Cet accroissement spectaculaire des populations urbaines littorales a rendu la gestion urbaine difficile d'autant qu'il procède par à coup, au gré des périodes de

sécheresse qui touchent les pays sahéliens, imposant aux éleveurs des mobilités lointaines parfois irréversibles. Les crises qui touchent les cultures d'exportation depuis les années 1980, les conflits armés, expliquent aussi l'afflux des migrants vers les villes. Souvent indigentes, ces populations s'entassent alors dans des quartiers d'habitat précaire, sur le littoral, et certains profitent de l'envasement des lagunes et de la présence de détritiques pour poldériser de nouveaux espaces. D'autres s'installent le long des rivières, parfois en dehors des zones côtières comme à Abidjan, dans les quartiers d'Adjamé ou de Yopougon qui appartiennent cependant aux bassins versants de la lagune Ebrié, de sorte que les déchets domestiques et organiques y affluent.

Cet accroissement des villes s'appuie aussi sur une forte ségrégation, voire à une fragmentation entre quartiers et à l'intérieur des quartiers. Si pour certains le littoral apparaît comme un espace refuge, pour d'autres le littoral est porteur de valeurs de bien-être, de paysage agréable, de réussite sociale. Il est alors accaparé par les classes aisées. A Conakry comme à Libreville, le front de mer est bordé de villas luxueuses. Il en est de même du front de lagune de Markory résidentiel à Abidjan.

Ces villes littorales constituent des interfaces marquées par les activités portuaires et industrielles. Dakar, Lomé, Accra, Abidjan sont des portes d'entrée nationales et internationales par le biais des corridors ferrés et routiers qui irriguent les interlands. Outre les fonctions portuaires, d'entrepôts, ces villes maritimes concentrent les activités industrielles de transformation des produits agricoles, ainsi que le raffinage et le stockage des hydrocarbures. Dans de nombreux cas, la proximité de la mer rend difficile la mise en place d'usines de traitement des eaux ; ailleurs, les quartiers insalubres jouxtent les industries polluantes (usines de traitement du pétrole, fabriques d'huiles alimentaires, brasseries, industries textiles et métallurgiques) et les sites de type Sévésos sont nombreux.

Dans ces conditions les atteintes aux milieux littoraux et maritimes sont multiples, d'intensité variable en fonction des effets de site. A l'embouchure du Saloum et de la Casamance, les mangroves connaissent des atteintes depuis les années 1980 avec le développement de la riziculture qui déstabilise les milieux. Dans la lagune d'Abidjan, le fond de la baie de Cocody connaît un comblement rapide du fait de l'apport de déchets urbains provenant d'Adjamé. A Biétri, les vents marins poussent les pollutions émises par les entreprises et les résidents de Port-Bouet. Cette pollution composée de déchets organiques, de plastiques, de métaux lourds après le lessivage des routes par les fortes pluies, porte atteinte aux écosystèmes lagunaires et littoraux. A Dakar, à Lagos, les dérives littorales peuvent transporter ces pollutions sur de longues distances. Toutes ces pollutions pénalisent les pêcheurs traditionnels et posent de nombreux problèmes de salubrité publique. D'après le PNUE, les contaminations microbiennes et bactériologiques constituent des problèmes préoccupants dans la baie de Hann, près de Dakar, dans la lagune d'Ebrié (Abidjan) comme dans celle de Lagos.

L'accroissement des villes génère aussi des conflits auprès des populations littorales traditionnelles. Ainsi le littoral Est d'Abidjan entre dans l'aire de loisirs abidjanaise. Le bord de mer est quasiment privatisé d'Azaretti à Grand-Bassam par de petits propriétaires de paillotes, puis de restaurants et d'hôtels à Grand-Bassam. Plus à l'Est, le cordon littoral d'Assinie abrite des complexes touristiques de luxe qui s'étendent sur une vingtaine de kilomètres. Dans les deux cas des phénomènes d'exclusion apparaissent au détriment des populations littorales traditionnelles.

Dans le domaine halieutique, les conflits sont aussi nombreux, entre pirogues et chalutiers, entre pêcheurs nationaux et étrangers. Ailleurs, un conflit armé, la présence d'espèces migratrices expliquent des phénomènes de concentration temporaire des pêcheurs. Les ethnies traditionnelles et nouveaux arrivants sont alors en compétition dans un contexte de diminution des réserves halieutiques.

La littoralisation des littoraux subsahariens connaît donc des intensités diverses, les conflits majeurs ayant tendance à se focaliser autour des grandes agglomérations maritimes. Dans ce contexte la Gestion Intégrée du Littoral peut offrir des pistes de remédiation et de résilience des milieux.

2 Quelques éléments théoriques de l'approche de gestion intégrée dans les zones côtières.

« la GIZC est une gestion écologiquement durable, économiquement équitable, socialement responsable et adaptée aux réalités culturelles » (parlement et conseil européens, 2002)

La gestion intégrée peut être définie comme étant un processus continu et dynamique qui lie les intérêts des différents acteurs : les gouvernements, les communautés locales, les scientifiques, les gestionnaires de l'environnement, les riverains dans la réalisation et la mise en place d'un plan visant la protection et le développement des écosystèmes côtiers et leurs ressources. Cette approche a pour objectif, d'améliorer la qualité de vie des communautés humaines tout en maintenant la diversité biologique et la productivité des écosystèmes côtiers. Il s'agit d'une approche collaborative, flexible et transparente qui ne peut s'imposer mais doit plutôt être construite par les acteurs en embrassant les principes de gestion écosystémique, de développement durable et de précaution.

La GIZC doit permettre une utilisation raisonnée du milieu reposant sur un équilibre entre le rôle de chaque acteur. La conciliation est privilégiée entre des domaines et des acteurs qui souvent s'opposent : l'intérêt sectoriel voire privé et l'intérêt collectif, les pouvoirs politiques et administratifs, les principes de développement économique et la conservation de l'environnement, la science et la gestion environnementale. Ce dialogue permet l'allocation optimale des ressources aux différentes activités en fonction du milieu, en minimisant voire en réduisant les conflits, en réduisant les impacts environnementaux afin de conserver au mieux les ressources naturelles. La

démarche de GIZC repose donc avant tout sur une démarche participative permettant d'informer mais surtout d'impliquer les acteurs locaux.

« La gestion environnementale n'est pas une question de rapports des hommes avec la nature, mais une question de relations entre les hommes à propos de la nature » (J. Weber)

A cette étape il est donc nécessaire de prendre en compte les connaissances vernaculaires et les savoir-faire des populations locales, de rapprocher les scientifiques et les acteurs locaux, de multiplier les différentes formes d'information. En effet, le rapport à la mer, la nécessité de s'investir personnellement dans une démarche de gestion dépend des différents habitants et utilisateurs. Le marin-pêcheur confronté à la raréfaction du poisson du fait de la pollution d'une lagune, peut se sentir très concerné, alors que l'agriculteur qui emploie des pesticides, ou le propriétaire d'une maison secondaire peuvent l'être moins. Des informations ciblées doivent permettre d'intégrer l'ensemble des acteurs. L'objectif de retrouver une eau transparente peut être plus évocateur pour le riverain, tout comme l'optimisation des traitements phytosanitaires qui, à terme, permet de réduire les coûts de production, peuvent inciter les agriculteurs à adhérer à une démarche de GIZC. Cette pédagogie de l'environnement doit se réinventer régulièrement en fonction des nouveaux habitants, des nouvelles activités, des nouvelles pratiques du littoral.

« Un processus de décision fondé sur la connaissance fine des territoires et une observation précise des écosystèmes, une analyse prospective des impacts potentiels des décisions, et une évaluation continue de leurs effets » (DIACT)

Tout ceci pose le problème du périmètre optimal d'application d'une GIZC. Souvent, les scientifiques environnementalistes définissent la zone côtière. Il s'agit alors des bassins versants qui influencent directement le littoral, ainsi que les eaux bordières. Il s'agit bien d'intégrer des écosystèmes interdépendants.

D'autres critères doivent cependant être pris en compte. Certains littoraux connaissent des dynamiques maritimes qui influencent les rivages : une dérive littorale, un courant côtier peuvent générer un apport de polluants par la mer. De même le périmètre de GIZC doit prendre en compte l'espace social des populations littorales et des populations riveraines. Ainsi la territorialité d'un pêcheur s'étend d'une part sur des lieux de pêche précis, un point de débarquement et de vente du poisson, un lieu de résidence. Ce dernier comme le point de vente du poisson peut être plus ou moins éloignés du littoral. Avec des temporalités différentes, cette plage de débarquement pour les pirogues peut aussi s'ouvrir aux loisirs de la plage pratiqués par des urbains. La GIZC doit alors s'adresser aux usagers permanents mais aussi aux populations qui fréquentent la plage à des fins de loisirs ou de tourisme. Ainsi le périmètre d'une GIZC doit couvrir des espaces interdépendants, couvrant la totalité d'une zone homogène et cohérente.

La gestion intégrée est donc un projet de gouvernance qui engage une population, un espace pour un temps long, de 10 à 20 ans qui n'est pas celui du politique, ni celui du scientifique, ce qui à terme peut réduire l'efficacité du projet territorial. Dans ces conditions il semble souhaitable que la zone couvre plusieurs communautés afin que chacune puisse prendre le relais de la gestion sur plusieurs années. De plus, cette initiative partagée doit échapper à un groupe de pression, à une personnalité politique.

Les approches de GIZC doivent donc s'adapter à chaque milieu et à chaque société. Il n'y a donc pas d'expériences de GIZC identiques.

3 Aménager, gérer : une complémentarité nécessaire en Afrique subsaharienne

Dans les régions côtières caractérisées par de faibles mobilités, des densités de population faibles à moyennes, des activités traditionnelles, ou des activités de tourisme et de loisirs ponctuelles, la GIZC peut s'appliquer puisque les environnements littoraux ne sont pas trop dégradés, le jeu d'acteur est identifiable, le diagnostic peut-être posé et accepté par les pêcheurs, les exploitants de la mangrove, les autorités traditionnelles comme les pouvoirs publics.

L'espace concerné couvre alors une lagune, un estuaire, un linéaire de mangrove ou de plage en fonction des caractéristiques des bassins versants et des interrelations, des complémentarités fonctionnelles avec des espaces situés en arrière-pays.

L'Etat doit alors initier la GIZC par la mise à disposition de scientifiques, le financement de la recherche, l'aide à l'information des populations concernées, par la mise à disposition des différents services afin de venir appuyer les réglementations locales en particulier dans ces fonctions régaliennes de contrôle et de sanction.

Cependant, la mise en œuvre de la GIZC doit reposer sur des dynamiques locales composées de représentants des populations concernées : chefs de villages, comités des anciens, représentants des pêcheurs, des agriculteurs, des exploitants de mangrove, scientifiques, représentants des administrations gestionnaires de ces milieux littoraux et maritimes. C'est cette cellule composée de représentants socioéconomiques qui devra être le moteur de la mise en place.

Les étapes de la GIZC

- Un état des lieux sur le temps long, présentant les dysfonctionnements de la zone étudiée. Cet état des lieux doit être approuvé par chacun des acteurs.*
- Une réflexion prospective, identification des domaines dans lesquels des choix sont nécessaires et des conflits probables.*
- Une phase de concertation permettant de privilégier certains scénarios*
- L'élaboration d'un projet commun pour 10 à 20 ans, définissant des objectifs et les indicateurs de résultats associés.*
- La mise en place d'un plan de gestion qui définit les actions sectorielles à mener, les objectifs intermédiaires et les indicateurs de gestion.*
- Eventuellement la désignation d'une structure opérationnelle ayant la maîtrise des actions à mener.*
- La mise en place d'une démarche de suivi et d'évaluation des actions et du plan de gestion.*

Rapport français d'application de la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2002 relative à la mise en œuvre d'une stratégie de gestion intégrée des zones côtières en Europe.

L'état des lieux, s'appuie sur un travail de terrain, d'enquête, sur l'utilisation d'un Système d'Information Géographique. Cet outil informatique est devenu incontournable dans les projets, permettant de présenter et de créer différentes données nécessaires pour l'état des lieux du plan d'eau et le recensement des activités et des usages avec le principe de cartographie participative au cours des réunions de concertation avec les acteurs locaux. Il permet aussi d'illustrer les scénarios de prospective territoriale.

La gestion intégrée du littoral doit s'appuyer sur des indicateurs de suivi (charge sédimentaire, niveau de pollution, dynamiques démographiques, économiques...) qui permettent de connaître finement l'évolution du territoire littoral, d'évaluer les actions et politiques publiques mises en œuvre mais aussi de communiquer auprès des acteurs concernés. Tout ceci doit permettre la définition d'un plan d'action concrète qui est spécifique à chaque périmètre de GIZC concernant les pollutions, la surpêche, les pressions foncières, la gestion des différents usages.

Cependant, malgré toutes les meilleures volontés, la GIZC ne semble pas adéquate pour régler les problèmes dans certains secteurs du littoral. En effet, dans les secteurs littoraux caractérisés par des densités très élevées, par des mobilités de population importantes et non maîtrisées, par des activités urbaines, industrielles prédominantes, de sorte que les activités littorales ou maritimes ne soient plus prépondérantes, la GIZC semble difficile à mettre en place du fait du déséquilibre entre acteurs traditionnels (pêcheurs, ethnies du littoral) et de nouveaux acteurs. Au sein de cette catégorie les distensions sont énormes : ethnies de l'intérieur,

populations issues de l'exode rural, populations éco-réfugiées, déplacées fuyant un conflit ou au contraire haute bourgeoisie attirée par la vue sur la mer ou sur la lagune.

Ces dynamiques en marge des pôles urbains, accentuent les phénomènes de dégradation parfois irréversible des milieux. Dans ces conditions la gestion intégrée des zones côtières, lagunaires, estuariennes à proximité des villes de l'Afrique subsaharienne passe d'abord par l'intégration sociale de milliers d'habitants, par l'intégration des quartiers d'habitat insalubre aux réseaux d'eau potable, de traitement des eaux usées, aux réseaux de collecte des ordures ménagères. Devant l'immensité de la tâche, la simple GIZC ne pourra inverser les dynamiques actuelles. C'est donc aux Etats de mettre en place de véritables politiques d'aménagement du littoral et la zonation des activités. Il paraît illusoire de mettre en place une GIZC à proximité de quartiers d'habitat insalubre regroupant plusieurs dizaines voire plusieurs centaines de milliers d'habitants ne disposant ni de latrines, ni de bennes à ordures. Le bord de mer devient alors le collecteur de toutes les inefficiences.

Quelles perspectives ?

Les littoraux de l'Afrique subsaharienne constituent des écotones souvent très riches (Casamance, lagunes du Golfe de Guinée...) mais subissent des agressions multiples et souvent peu régulées. Il devient donc nécessaire de poser dès à présent un diagnostic territorial afin de comprendre les processus et l'intensité de cette littoralisation, des conflits d'usage potentiels, des dégradations de l'environnement. L'utilisation des SIG semble proposer des perspectives intéressantes si elle se couple avec la compréhension des jeux d'acteurs qui sous-tendent ces dynamiques territoriales. Ce travail préparatoire devrait permettre la mise en place de plans de zonage des activités et des hommes afin de réguler voire d'interdire dans certaines zones de grandes variétés et de grandes richesses biologiques, l'habitat et l'exploitation. C'est dans ce cadre que doit intervenir l'Etat, afin de restructurer les quartiers d'habitat insalubre, d'amener les entreprises polluantes à changer leurs comportements. La gestion du littoral par les acteurs locaux, voire la gestion intégrée qui prend en compte l'ensemble des acteurs, des territoires des zones côtières, des approches scientifiques et des savoirs vernaculaires pourra, alors être efficace, sur le temps long dans une perspective de durabilité.

Enfin dans le contexte actuel de réchauffement climatique qui se manifeste par des épisodes de tempête plus fréquents et plus violents, la gestion du littoral apparaît nécessaire afin de prévenir et d'accompagner ces nouveaux réfugiés de l'environnement qui devront se réimplanter sur de nouveaux espaces, ce qui ne

manquera pas de générer de nouveaux conflits en cas d'absence de politiques publiques.

Bibliographie

Desse, M. et T. Hartog (dir).2009. *Les littoraux de la Caraïbe, pratiques sociales et nouvelles dynamiques spatiales*. Terres d'Amérique n°7, Karthala, Paris. 219 pages.

Diact, Secrétariat général de la mer. (2002). *Rapport français d'application de la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2002 relative à la mise en œuvre d'une stratégie de gestion intégrée des zones côtières en Europe*. 80 pages.

Dubost, I. Ursulet D. Desse, M. Sélise, M. 2007. *Pratiques gestion et représentation du territoire de la baie du Robert*. Annexe 1, Programme Liteau 2, IFREMER/PRAM, 65 pages.

Guineberteau, T. Meur-Ferec, C et B. Trouillet.2006. La gestion intégrée des zones côtières en France : mirage ou mutation stratégique fondamentale, *Vertigo- la revue électronique en sciences de l'environnement*, volume 7, numéro 3.

Meur-Ferec, C. 2007. La GIZC à l'épreuve du terrain : premier enseignements d'une expérience française. *Développement durable et territoires* [En ligne].

Pottier.P et Anoh.P.K. (dir) .2008. Géographie du littoral de Côte d'Ivoire. Géolittomer, IGT, Cocody, Nantes.325 pages.